

L'Est Républicain – 27 Aout 2011

L'EST
RÉPUBLICAIN

L'EST RÉPUBLICAIN | SAMEDI 27 AOUT 2011

FRANCE MONDE

L'antichambre du paradis

LA DEMEURE fleurit bon la pension de famille. Les chambres y sont meublées avec goût. Chacune a son style, mais l'harmonie de la bâtisse du XVIII^e siècle est préservée. Subtilité des teintes, des pastels apaisants des murs aux saturations joyeuses des voilages, bouquets de fleurs, bibelots choisis, son empreinte féminine situe le lieu à l'opposé des décorations hospitalières. La Maison de Vie de Besançon n'est pas un établissement de soins, même si médecins et professionnels de la santé y viennent en dispenser. C'est un havre paisible où des résidents achèvent leur existence, quand il n'y a plus d'espoir. L'antichambre, déjà, d'un paradis.

Autre chez soi

Au fond du parc boisé du domaine des Sœurs de la Charité, à l'ombre de la basilique Saint-Ferjeux, la Maison n'a rien de confessionnel. Cette structure expérimentale, unique en son genre, est publique, financée par le ministère de la Santé dans le cadre du plan national de développement des soins palliatifs, accessible au patient sur la base des prestations sociales classiques. La plupart des collectivités ont contribué à son ouverture, en juin. La Croix-Rouge en assume la gestion. Si une congrégation religieuse l'accueille, c'est grâce à la rencontre de l'initiatrice du projet, Laure Hubidos, et des Sœurs. L'une, qui portait ce rêve à bout de bras depuis huit ans avec son association d'accompagnement Carpe Diem, cherchait le



■ La Maison de Vie est un havre paisible où des résidents achèvent leur existence, quand il n'y a plus d'espoir.

Photo ER

site idéal, à la fois dans la ville et à l'écart de son agitation. Les autres possédaient ce bâtiment, inutilisé et qu'il fallait réhabiliter. Le coup de cœur fut réciproque.

La Maison de Vie, quand le pronostic vital est avéré, c'est un autre chez soi. Quand il n'est plus possible au patient de rester à son domicile, quelles qu'en soit les raisons, et qu'à l'inverse l'acharnement thérapeutique et les équipements lourds de l'hôpital n'ont plus de sens. Au dehors, Gérard descend de la voiture de Maud, jeune bénévole de Carpe Diem. Il sourit. Elle l'a emmené en

balade dans la vallée de La Loue. Gérard est le premier hôte de Laure Hubidos et de son équipe de sept permanents. Les jours suivants, trois autres résidents l'ont rejoint. Ils se sont éteints depuis. On ne sait jamais combien de temps on va rester à la Maison. Gérard retrouvera vite des voisins. C'est une commission constituée avec le CHU de Besançon qui les désignera. À partir de critères objectifs. Sept chambres seulement sont disponibles.

L'autre jour, Gérard voulait voir Harry Potter. Laure Hubidos l'a conduit au cinéma dans son auto per-

sonnelle. Ils ont écouté de la musique « à fond », fait des photos, ont ouvert le toit. Il voulait sentir le vent. Il a demandé une cigarette. Elle la lui a offerte. A son programme du lendemain, une séance de réflexologie. Les techniques du bien-être, validées par le corps médical, sont aussi les bienvenues. « Que la mort soit imminente n'empêche pas de profiter de la vie. Au contraire... », dit-elle. Jean-Yves, qui fut un biologiste de renom à La Citadelle de Besançon, a vécu ses ultimes instants à la Maison. Christell, son épouse, Léo, son fils, sont de retour aujourd'hui. Ils voulaient revoir Laure, Brigitte, l'infirmière coordinatrice, Muriel, l'une des aides-soignantes, Sylvianne, la secrétaire...

« Pas dans la tristesse »

Autour de la table, ce sont des retrouvailles entre amis qui ont partagé des moments forts. On rit beaucoup et ça ne surprend pas. « Quand on accompagne quelqu'un qui s'en va, qu'on se relaie la nuit pour lui tenir la main, qu'on lui parle, c'est un échange d'une grande richesse, un don humain réciproque, qui n'est pas dans la tristesse », confie Laure Hubidos. Cette mort dédramatisée, démedicalisée au possible, solidaire, avec des institutions entre sanitaire et social, ouvertes sur la cité, le quartier, la culture, préfigure-t-elle les pratiques douces de l'avenir ? Le ministère de la Santé, dans deux ans, évaluera l'expérimentation. Il choisira de l'étendre à l'ensemble du territoire. Ou d'y mettre fin.

Jean-Pierre TENOUX